

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 27 juin 2018

**Date de la convocation** : 20/06/2018

**Nombre de conseillers en exercice** : 51

**Etaient Présents** :

M. Thierry KOVACS, Président

M. Gérard BANCHET, M. Frédéric BELMONTE, M. Manuel BELMONTE, M. Claude BOSIO, M. Lucien BRUYAS, M. Bernard CATELON, M. Pascal CHAUMARTIN, Mme Thérèse COROMPT, M. Patrick CURTAUD, Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN, Mme Michèle DESESTRET-FOURNET, Mme Annie DUTRON, Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN, M. Pascal GERIN, Mme Lucette GIRARDON-TOURNIER, Mme Annick GUICHARD, M. Christian JANIN, Mme Marie-Pierre JAUD-SONNERAT, Mme Christiane JURY, M. Max KECHICHIAN, M. Gérard LAMBERT, Mme Laurence LEMAITRE, M. Bernard LINAGE, M. Bernard LOUIS, M. Guý MARTINET, M. Jean-François MERLE, Mme Marielle MOREL, Mme Virginie OSTOJIC, M. Daniel PARAIRE, M. René PASINI, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Stéphane PLANTIER, M. Isidore POLO, M. Thierry QUINTARD, Mme Maryline SILVESTRE, M. Jean-André THOMASSY, M. Michel THOMMES, Mme Blandine VIDOR.

**Absents suppléés** : M. Sylvain LAIGNEL représenté par son suppléant Mme Michèle PONCE, M. André MASSE représenté par son suppléant M. Jean FOURDAN.

**Ont donné pouvoir** : M. Christophe BOUVIER à M. René PASINI, Mme Michèle CEDRIN à M. Manuel BELMONTE, M. Christophe CHARLES à M. Bernard LOUIS, M. Alain CLERC à M. Gérard LAMBERT, Mme Marie-Carmen CONESA à Mme Michèle DESESTRET-FOURNET, M. Jean-Yves CURTAUD à Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN, Mme Martine FAÏTA à M. Jean-André THOMASSY, M. Jacques THOIZET à Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN.

**Absents** : Mme Hermine PRIVAS, M. Adrien RUBAGOTTI.

**Secrétaire de séance** : M. Bernard LINAGE.

---

**OBJET** : **ADMINISTRATION GENERALE** : Délégation de pouvoirs - Compte rendu de mandat - Information au Conseil Communautaire sur les décisions du Président et la passation de marchés à procédure adaptée

**Rapporteur** : Thierry KOVACS

**NOTE DE SYNTHÈSE**

Le Conseil Communautaire a délégué une partie de ses attributions au Président pour la durée de la mandature.

Lors de chaque réunion du Conseil Communautaire, le Président rend compte des attributions exercées par délégation.

-----  
**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la délibération n° 18-21 du Conseil 4 janvier 2018 portant délégation de pouvoirs au Président,

**VU** l'avis du Bureau Communautaire du

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

**PREND ACTE** des décisions suivantes :

N° 18-56 : Avenant n°1 à la convention d'occupation précaire de la SAS Cars Faure

N° 18-57 : Garantie d'emprunt de 1 000 000 € - ADVIVO – construction neuve de logements sociaux – « Ex Ecole Truffaut » Malissol Vienne

N° 18-58 : Fermeture annuelle de l'aire de passage des gens du voyage de Chasse-sur Rhône

**PREND ACTE** des décisions suivantes prises dans le cadre de la passation de marchés à procédure adaptée :

M18-050 : marché conclu avec l'entreprise MANREY pour les travaux de réalisation de la plateforme de mobilité territoriale, lot 4: couverture, étanchéité pour un montant de 153 075,7 € H.T.

M18-051 : marché conclu avec l'entreprise MANREY pour les travaux de réalisation de la plateforme de mobilité territoriale, lot 5:bardage pour un montant de 148 805,8 € H.T.

M18-085 : accord cadre à bons de commande conclu avec l'entreprise SEDic pour la maîtrise d'œuvre liée à la mise en place des conteneurs enterrés pour la collecte des déchets 2018-2022 pour un montant maximum de travaux de 2 500 000 € HT sur la durée totale du marché (4 ans)

M18-086 : accord cadre à bons de commande conclu avec l'entreprise ACS pour la mission de mise en sécurité du stade nautique à Saint-Romain-en-Gal pendant la période estivale, pour un montant maximum de 4 200 heures/an et pour une période maximum de 3 ans.

M18-087 : marché conclu avec l'entreprise ALP'ETUDES pour la mission de maîtrise d'œuvre liée à la requalification du centre village de Reventin-Vaugris (groupement de commande) pour un montant de 36000 € H.T (part Vienne Condrieu Agglomération :14 400 € HT et part commune de Reventin Vaugris : 21 600 € HT)

M18-088 : marché conclu avec l'entreprise HARRAULT pour les travaux de mise aux normes énergétiques des gymnases de Seyssuel et Pont-Evêque, lot 1 : VRD, Maçonnerie, gros œuvre, pour un montant de 16 518,69 € H.T.

M18-089 : marché conclu avec l'entreprise DUMONT SERVE CCBE pour les travaux de mise aux normes énergétiques des gymnases de Seyssuel et Pont-Evêque, lot 2: charpente métallique, façade, étanchéité pour un montant de 501 261,79 € H.T.

M18-090 : marché conclu avec l'entreprise MARTIN G pour les travaux de mise aux normes énergétiques des gymnases de Seyssuel et Pont-Evêque, lot 3 : menuiseries extérieures, métallerie pour un montant de 85 721,10 € H.T.

M18-091 : marché conclu avec l'entreprise SNS3P pour les travaux de mise aux normes énergétiques des gymnases de Seyssuel et Pont-Evêque, lot 4: plâtrerie, peinture, plafond, pour un montant de 10 328,20 € H.T.

M18-092 : marché conclu avec l'entreprise JULLIEN pour les travaux de mise aux normes énergétiques des gymnases de Seyssuel et Pont-Evêque, lot 5 : menuiseries intérieures, pour un montant de 4 519,10 € H.T.

M18-093 : marché conclu avec l'entreprise SIAUX pour les travaux de mise aux normes énergétiques des gymnases de Seyssuel et Pont-Evêque, lot 6: revêtement de sol, faïence, pour un montant de 7 119,50 € H.T.

M18-094 : marché conclu avec l'entreprise DELECSYS pour les travaux de mise aux normes énergétiques des gymnases de Seyssuel et Pont-Evêque, lot 7 : électricité, pour un montant de 54 145,75 € H.T.

M18-095 : marché conclu avec l'entreprise MARTIN Frédéric pour les travaux de mise aux normes énergétiques des gymnases de Seyssuel et Pont-Evêque, lot 8: plomberie, pour un montant de 128 861 € H.T.

M18-096 : marché conclu avec l'entreprise JEAN LEON ELEVATION pour les travaux de mise aux normes énergétiques des gymnases de Seyssuel et Pont-Evêque, lot 9 : équipements spécifiques, pour un montant de 22 440 € H.T.

M18-097 : accord cadre à bons de commande conclu avec l'entreprise JOURNOUD Fils pour les travaux de fauchage et débroussaillage des accotements, fossés, talus et délaissés sur le territoire des communes de la rive droite de Vienne Condrieu Agglomération pour un montant maximum de 220 000,00 € HT sur la durée totale du marché (3 ans).

M18-098: accord cadre à bons de commande conclu avec l'entreprise E-BIKE SOLUTIONS pour la location et l'entretien de vélos pour la mise à disposition des entreprises, administrations et associations du territoire de Vienne Condrieu Agglomération pour un montant maximum de 220 000,00 € HT sur la durée totale du marché (3 ans).

M18-099 : accord cadre à bons de commande conclu sans montant minimum ni montant maximum avec l'entreprise ENI GAS & Power France pour la fourniture et l'acheminement de gaz naturel et les services associés, lot 1 - gaz T1 à T3 périmètre GRDF pour une durée de 4 ans.

M18-100 : marché conclu avec l'entreprise TRAIT D'UNION pour la mission de maîtrise d'œuvre liée à la requalification des trottoirs quai Jean Jaurès à Vienne pour un montant de 13 987,5 € H.T.

M18-101 : marché conclu avec l'entreprise SP ARCHITECTE pour la mission de maîtrise d'œuvre liée à la création de vestiaires pour le personnel du restaurant de la base nautique de Condrieu Les Roches pour un montant de 16 150 € H.T.

M18-030 AVE 3 : avenant de prolongation de 6 mois conclu avec l'entreprise NICOLLIN pour le marché de gestion des déchets ménagers et assimilés lot 1 déchetterie d'Ampuis et pour un montant de 130 000 € H.T.

M18-031 AVE 3 : avenant de prolongation de 6 mois conclu avec l'entreprise NICOLLIN pour le marché de gestion des déchets ménagers et assimilés lot 2: déchetteries mobiles et pour un montant de 5 289 € H.T.

M16-070 AVE3 : avenant conclu avec l'entreprise COLAS pour le marché de travaux de réhabilitation de la rue marchande à Vienne et pour un montant de 3 898,11 € H.T.

SYS16-01 AVE1 : avenant conclu avec l'entreprise SMACL pour le marché de prestation d'assurance dommage aux biens pour la STEP de Reventin-Vaugris et pour un montant de 14 656,49 € H.T.

M15-001 AVE7 : avenant conclu avec l'entreprise COIRO pour le marché de travaux d'entretien et amélioration des réseaux EU EP et pour un montant inchangé.

M16-123 AVE2 : avenant conclu avec l'entreprise TRAIT D'UNION pour le marché de étude pré-opérationnelle pour la définition du programme d'intervention sur les traitements des espaces publics et résidentiels - quartier Vallée de Gère à Vienne et pour un montant inchangé

M15-029 AVE1 : avenant de prolongation de 4 mois conclu avec l'entreprise TREDI pour le marché de collecte des déchets dangereux et pour un montant de 69 469 € H.T.

M18-003 ave6 : avenant conclu avec l'entreprise G2C pour le marché de mission d'étude dans le cadre de la révision du POS et élaboration du PLU sur JARDIN et pour un montant de inchangé.

M18-002 ave1 : avenant conclu avec l'entreprise verdi pour le marchés d'élaboration du PLU de Chonas l'Ambellan et pour un montant de 1 150 € H.T.

M16-121 : avenant conclu avec l'entreprise COLAS pour le marché de travaux d'aménagement d'une voie verte sur la rn7 quai du Rhône à Vienne lot 1 et pour un montant de 208 335,96 € H.T.

M16-120 : avenant conclu avec l'entreprise SAS C'CLOT pour le marché de travaux d'aménagement d'une voie verte sur la rn7 quai du Rhône à Vienne lot 2 et pour un montant de-25 995,56 € H.T.

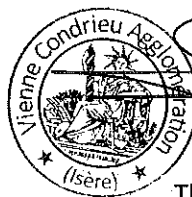
M16-122 : avenant conclu avec l'entreprise MTI pour le marché de travaux d'aménagement d'une voie verte sur la rn7 quai du Rhône à Vienne lot 3 et pour un montant de 5 461,55 € H.T.

**AUTORISE** Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

**Conseil Communautaire du 27 juin 2018**

Le Président certifie que la présente délibération a été reçue par la Sous-Préfecture le et a été publiée le

Pour extrait certifié conforme  
Le Président,



Thierry KOVACS